



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2021 à 18 heures 30

Extrait du compte rendu de séance

Date de Convocation	17/03/2021
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15
Nombre de membres présents	14
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	15

Présents : Messieurs et Mesdames : Frédérick HENNING, Maryse MOUGEL, Isabelle BOUCLANS, Christian KITA, Jean-Pierre COURIOL, Aline BOILLOT, Catherine BOURGEOIS, Agnès BRIAND, Sandrine DESNOYERS, Virginie JURET, Yves GUSMINI, Christophe JACQUES, Dominique MAURICE, Jacques MARTIN-VERDIERE.

Représentés :

Monsieur Laurent CARITEY, procuration à Christophe JACQUES

Secrétaire de séance : Sandrine DESNOYERS

Après une pensée en mémoire de Madame Josette CRETIEN et Madame Elisabeth BECKER, toutes les deux anciennes agentes de la commune, Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le Maire demande s'il est possible d'ajouter une question à l'ordre du jour, concernant les demandes de subventions pour la tranche optionnelle 1 & 2 des travaux de l'église. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 – Achat d'un garage rue des Fossés

Proposition d'acquisition au prix de 10 000 € (+ les frais) et de charger l'Office notarial de Pesmes de la rédaction de l'acte de cession.

Approuvé à majorité. Deux abstentions : Christophe JACQUES et Laurent CARITEY par sa procuration.

Les crédits seront inscrits un budget primitif.

2 - Bâtiments bibliothèque et Maison France Services.

Confirmation de l'assemblée pour rester dans la continuité de fédérer tous les services dans le même espace : la bibliothèque – la Maison France Services (l'OT étant intégré à la MFS) et l'agence postale communale (que la commune récupérera à partir du 1^{er} janvier 2022)

Propositions :

1 - Demander au cabinet d'architecture retenu sur le projet rue des Fossés de retravailler le permis de construire et de présenter un nouveau chiffrage.

2 - Procéder à une demande de faisabilité sur le même projet global au CAUE70 dans les locaux de la poste actuelle.

Le conseil prendra une décision une fois avoir connaissance des deux projets.

Approuvé à l'unanimité

3 - Aménagement de l'ancienne mairie pour l'accueil provisoire de la MFS.

Travaux d'aménagement restreint pour l'accueil de la MFS et l'agence postale en gardant l'OT.

Approuvé à l'unanimité.

4 - Annexe St Jacques - Salle en coworking pour les télétravailleurs pesmois.

Approuvé à la majorité pour un service offert durant cette période de Covid.

5 - Avenants - Restauration de l'église Saint-Hilaire.

Tranche optionnelle 1 – Diminution de 10 628.20 € HT

Tranche optionnelle 2 – Dépassement de 9 646.756 € HT

Approuvé à l'unanimité. Les crédits seront inscrits an budget primitif.

Séance levée le mercredi 23 mars à 19 h 45.

Prochaine séance du conseil municipal prévue le mercredi 7 avril 2021.

Pour extrait conforme,



Le Maire :

Frédérick HENNING